

Séance ordinaire

Étaient présents : Josiane CARRETIÉ, Claude BONNE, Michel THIBAUT, André JENOUDÉ, Cédric FAYE, Frédéric GIBAUD, Claude ROZ, Gérard GUYOT, Gérard POYET, Sébastien TRASSAERT.

Excusée : Valérie ROUX ayant donné pouvoir à Monsieur Gérard POYET

Secrétaire de séance : Nathalie MORAND

Madame le Maire remercie les membres du conseil de leur présence, et donne lecture du compte-rendu de la séance du 29 mars dernier.

Aucune remarque n'ayant été formulée, les membres du conseil signent le registre.

I – COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Monsieur BONNE Claude, 1^{er} adjoint, présente le Compte Administratif 2015 :

Principal

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS 2015	Section de fonctionnement	244 158.78 €	483 477.20 €
	Section d'investissement	229 372.39 €	143 075.74 €
REPORTS 2014	Section de fonctionnement	0.00 €	144 408.09 €
	Section d'investissement	96 565.95 €	0.00 €
RESTE A REALISER	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
A REPORTER EN 2016	Section d'investissement	0.00 €	0.00 €
RESULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	244 158 78 €	627 885.29€
	Section d'investissement	325 938.34 €	143 075.74€
	Total cumulé	570 097.12 €	770 961.03 €

Gymnase

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS 2015	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
	Section d'investissement	26 154.16 €	0.00 €
REPORTS 2014	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
	Section d'investissement	0.00 €	0.00 €
RESTE A REALISER	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
A REPORTER EN 2016	Section d'investissement	0.00 €	0.00 €
RESULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
	Section d'investissement	26 154.16 €	0.00 €
	Total cumulé	26 154.16 €	0.00 €

Lotissement

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS 2015	Section de fonctionnement	144 412.50 €	144 412.50 €
	Section d'investissement	144 412.50 e	139 249.50 €
REPORTS 2014	Section de fonctionnement	13 168.00 €	0.00 €
	Section d'investissement	139 250.00 €	0.00 €
RESTE A REALISER	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €
A REPORTER EN 2016	Section d'investissement	0.00 €	0.00 €
RESULTAT CUMULÉ	Section de fonctionnement	157 580.50 €	144 412.50 €
	Section d'investissement	283 662.50 €	139 249.50 €
	Total cumulé	441 243.00 €	283 662.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 9 voix pour et 2 abstentions

APPROUVENT le compte administratif 2015

II – COMPTE DE GESTION 2015

Dressés par Monsieur COTTET, Madame le Maire présente les comptes de gestion de l'exercice 2015 dont les écritures sont conformes aux comptes administratifs 2015

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal par 9 voix pour et 2 abstentions

APPROUVENT les comptes de gestions 2015

III -AFFECTATION DU RESULTAT

Madame le Maire propose de reporter l'intégralité des soldes des comptes administratifs 2015 aux budgets primitifs 2016 ce qui est accepté par le conseil municipal.

IV - BUDGET PRIMITIF 2016

Madame le Maire présente les prévisions budgétaires 2016 :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Budget principal	663 234.00 €	691 714.54 €
Budget gymnase	0.00 €	59 953.00 €
Budget Lotissement	336 176.00€	289 828.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité.

APPROUVENT le budget primitif 2016

V - VOTE DES TAXES

Madame le Maire propose de reconduire les taux votés en 2015 pour 2016

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de reconduire les taux votés en 2015 pour 2016 comme suit :

Taxe d'habitation : 9.32 %

Taxe foncière (bâti) : 7.97 %

Taxe foncière (non bâti) : 17.77 %

CFE : 10.45 %

VI -QUESTIONS DIVERSES

- La commission de sécurité devra se réunir rapidement afin de présenter le dossier de sécurité du camping municipal LA CHAPELLE aux membres de la Commission départementale de sécurité le 10 mai 2016.
- Monsieur THIBAUT informe les membres du conseil qu'il a reçu le devis réactualisé de DAM PAYSAGES pour l'installation du filet de tennis.
- Monsieur GUYOT rappelle les conditions proposées lors du dernier conseil concernant l'équipement de la salle des fêtes d'un écran pour la projection des films.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30

Les délibérations sont consultables en Mairie, aux heures d'ouverture du Secrétariat.